

Rue du Cubet : le trou.

Circulation interdite



Rue du Cubet : le trou.

Rue du Cubet, depuis quelques mois, la circulation est strictement interdite et totalement impossible. Un trou est apparu dans la chaussée, profond d'environ cinq mètres.

Il s'est produit sur le tracé des douves de la bastide qui enserraient la ville depuis sa fondation dans un contrat de paréage, le 22 juillet 1284, entre le seigneur local Guillaume Bernard de La Roche et le sénéchal Eustache de Beaumarchais représentant le roi Philippe le Hardi. Dans le courant du XIXe siècle, ces fossés ont été comblés par de la terre rapportée non compactée. Minée par les eaux de ruissellement, la terre a brusquement cédé.

Confinement oblige, il n'a pas été possible d'engager immédiatement des travaux de réfection de la chaussée.

Les agents du SIVOM Miélan Marciac s'activent maintenant à rétablir la chaussée par un enrochement conséquent et un réseau d'évacuation des eaux.

La circulation devrait pouvoir reprendre d'ici quelques jours.